



C'est la reprise !

Et la vie reprend...

La vie liturgique en tout cas...

12 mars : le communiqué est tombé : suite à la crise sanitaire, toutes les messes sont supprimées en Belgique à partir du samedi 14 mars et jusqu'au 3 avril au moins... Du jamais vu ! Il aura fallu deux mois de plus et beaucoup d'hésitations pour que nous puissions à nouveau retourner dans les églises pour y célébrer ensemble, en Eglise, l'Eucharistie et les autres Sacrements. En effet, ...

08 juin : un nouveau communiqué annonçant que les Cultes peuvent reprendre moyennant certaines conditions légitimes... Trois mois se sont écoulés, trois mois d'un jeûne eucharistique forcé, ce qui donc n'est pas le jeûne... Tout ce que nous pouvons espérer, c'est que cela était vraiment nécessaire au recul de la pandémie, l'Histoire nous l'apprendra sans doute dans... cinquante ans... et beaucoup ne

seront plus là pour témoigner de ce qu'ils ont vécu...

Aujourd'hui, la vie liturgique reprend dans nos églises...

C'est une joie, une très grande joie... comme celle qui s'exprime chez tant et tant de nos concitoyens qui peuvent aujourd'hui reprendre une vie sociale et amicale concrète ou leurs activités. Malheureusement, certains doivent encore attendre ; dans notre joie, ne les oublions pas...

Est-ce à dire que le danger est écarté ?

Non, bien sûr, il va falloir vivre sachant ce virus COVID-19 présent dans notre univers... Comme pour tant d'autres épidémies dans l'Histoire d'ailleurs : les virus de la grippe (40 millions -pour certains, 100 millions- de morts en 1918-19 ! 1 million en 1970 ! plusieurs centaines de milliers en 2009 !), le virus de la variole (on parle de 5 millions de morts par an encore dans la première moitié

du 20^{ème} siècle), le virus de la rougeole (200 millions de morts en 150 ans !), le virus Ebola (2000 personnes mortes au Congo en un an, août 2018-août 2019), le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) responsable du SIDA (25 à 35 millions de morts à partir des années 1970-80), la bactérie de la tuberculose (100 millions de morts au 20^{ème} siècle), la peste revenue en 2017 à Madagascar (2400 cas recensés) et on pourrait multiplier les exemples... sans oublier la grippe saisonnière qui cause entre 290.000 et 650.000 décès chaque année (selon l'[OMS](#))¹.

Parfois, les Scientifiques trouvent des parades efficaces contre les maladies, des parades alors appliquées à grande échelle : les vaccins, les diverses thérapies médicamenteuses... L'exemple le plus remarquable sera la campagne planétaire de vaccination contre la variole qui permettra, en 1980 ([ICI](#)), de déclarer la maladie éradiquée... On peut citer aussi la trithérapie

anti-VIH lancée en 1996 qui a permis de faire chuter la mortalité due au SIDA de façon remarquable... Il nous faut donc garder espoir dans la Recherche et la Médecine... Mais il ne faut pas se leurrer : ces maladies sont toujours présentes dans notre univers et prêtes à reprendre vigueur si nous baissons notre vigilance.

Alors que faire ?

Les Philosophes grecs disposaient d'un concept important qu'il convient de rappeler ici : **la prudence** (φρόνησις). Platon Epicure, les Stoïciens s'en feront les défenseurs, Aristote la déploiera d'une façon assez aboutie notamment dans son *Ethique à Nicomaque*. La prudence, c'est cette qualité qui permet à chacun de décider de ce qu'il convient de faire devant une situation, en fonction de ce qui est bon ou mauvais.

Les Chrétiens reprendront ce concept philosophique jusqu'à l'ériger en « vertu », et même pour saint Thomas d'Aquin, en première des vertus cardinales, qui doit conduire les trois autres : la tempérance, la force et la justice.

¹ Même s'il ne s'agit pas d'une maladie, je ne peux pas ne pas citer la mortalité causée par la faim dans le monde : 25.000 morts chaque jour, selon l'[ONU](#) !

Oui, devant les dangers des épidémies évoquées plus haut, devant le danger du virus COVID-19 que nous venons de combattre, il convient de rester prudent. Ce n'est pas plus compliqué... Cette prudence est d'ailleurs à la base de ce que nous dit le Conseil National de Sécurité, notamment au travers de ces six « règles d'or » à respecter (sur info-coronavirus.be):

- * Les mesures d'hygiène restent indispensables ;

- * Les activités en extérieur doivent être, dans la mesure du possible, privilégiées. Le cas échéant, la pièce doit être suffisamment ventilée ;

- * Il est nécessaire de prendre des précautions supplémentaires avec les personnes à risque. Une charte est en préparation à destination des seniors bénévoles afin de leur fournir un peu plus de clarté quant aux activités qu'ils peuvent pratiquer en toute sécurité ;

- * Les distances de sécurité restent d'application sauf pour les personnes de son foyer, pour les enfants de moins de 12 ans entre eux et pour les personnes avec qui on dispose de contacts plus rapprochés, autrement dit la bulle

élargie. Le cas échéant, il est nécessaire de porter un masque ;

- * Il est possible d'avoir des contacts plus rapprochés avec 10 personnes différentes par semaine en plus du foyer (=bulle personnelle élargie). Ce droit est individuel. Les personnes peuvent par ailleurs changer chaque semaine ;

- * Les réunions de groupe seront restreintes à 10 personnes maximum, enfant compris. Cela vaut pour toutes les réunions, indépendamment qu'elles aient lieu au domicile ou en dehors de celui-ci (ex : parc ou restaurant).

Donc mettons en application cette prudence dans toute notre vie quotidienne, et aussi notre vie en Eglise :

- * si nous ne nous sentons pas bien (fièvre, toux, difficultés respiratoires...), on contacte son médecin avant de retourner à l'église...

- * on est heureux de se retrouver sur le parvis de l'église, mais on évite de s'embrasser...

- * on respecte les dispositions prises dans les églises : distances, disposition des chaises, gel...

- * on ne commence pas à s'inquiéter parce qu'on ne peut pas communier sur la langue...

Notre Seigneur est bien au-delà de cela, surtout dans les circonstances que nous connaissons...

Avec cette prudence et ce respect mutuel, tout devrait bien se passer.

Sachant cela, la vie liturgique peut reprendre dans les églises de notre unité pastorale...

Depuis plusieurs jours, beaucoup s'affairent dans les clochers de l'entité : il faut ranger les chaises, veiller aux distanciations, prévoir gel, masques, signalisation, réfléchir à l'aération, au nettoyage et à la désinfection... Merci à Chacun/e qui a travaillé à ce que nos églises se préparent pour répondre aux normes fixées par les Evêques de Belgique en lien avec des Experts scientifiques et ratifiées par le Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy (en charge du déconfinement) (GEES). Comment cette reprise va-t-elle se passer ?

Pour vous aider à comprendre, voici le rappel de quelques mesures :

1. Les Fabriques d'église ont été invitées à calculer la superficie de l'église de votre village, et calculer le nombre de personnes qu'elle peut accueillir sachant que les

Autorités demandent 10 m² de superficie par personne à l'intérieur. Le nombre maximum autorisé est actuellement de 100 personnes (si la superficie de l'église est d'au moins 1000m²).

2. Les chaises ont ensuite été rangées en fonction du nombre permis dans l'église (de 20 à 100 suivant l'église), et en respectant la distance d'1,5m.

3. Un plan de circulation dans l'église a été réfléchi par les fabriciens, permettant de respecter la distance d'1,5 m et en évitant que les fidèles se croisent lors des mouvements ; nous veillerons aussi à aérer au maximum les édifices et ainsi à favoriser la circulation de l'air extérieur.

4. Le nettoyage régulier de l'église a été réétudié et un nettoyage systématique des chaises est prévu après chaque célébration comme cela est demandé dans le protocole officiel.

5. Du gel hydro-alcoolique se trouvera à disposition à l'entrée et tous les fidèles seront invités à en passer sur leurs mains lors de leur entrée dans l'église.

6. Tous les livrets et prospectus qui sont destinés à rester dans l'église (on le prend en entrant et

on le dépose en sortant) ont été retirés comme cela est demandé. Ne pourront être distribués que des documents à emporter chez soi (feuille de lectures ou cette « Chronique »), mais chacun emporte sa feuille chez soi à la fin de l'office.

7. Les bénitiers ont été vidés comme cela est demandé.

8. Les toilettes (à Leuze) sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

9. L'utilisation du masque est recommandée.

10. L'information est en cours notamment grâce à ce numéro de la « Chronique », mais aussi par un affichage à l'entrée des églises.

Comment la Messe va-t-elle se dérouler ?

Comme d'habitude !

Simplement, nous allons être « prudents » et veiller à quelques principes directeurs :

1. Pas de collecte, mais possibilité de déposer son offrande dans un tronc au fond de l'église.

2. On ne se donne pas la main lors du « Notre Père » à des gens ne vivant pas sous le même toit.

3. Pas de poignée de main, de baiser ou d'autre contact lors du don de la paix entre les gens ne vivant pas sous le même toit.

4. Seul le président boit dans le calice.

5. Pour la distribution de la Communion :

5.1. Le prêtre distribuera la communion après s'être désinfecté les mains et portera un masque buccal.

5.2. Le célébrant laisse la liberté en invitant à la communion spirituelle et explique qu'il se désinfectera les mains avant et après la communion.

5.3. Le célébrant explique aussi qu'il ne prononcera qu'une fois la parole *Le corps du Christ* et que celui qui reçoit la communion répondra intérieurement *Amen*

5.4. En cas de distribution de la communion individuelle, les règles suivantes sont d'application :

- la personne qui distribue la communion et celle qui la reçoit maintiennent une bonne distance en tenant chacun les bras au maximum

- la personne qui distribue la communion laisse respectueusement tomber l'hostie dans la main ten-

due de celle qui la reçoit (sans toucher la main de cette dernière)

- la communion sur la langue n'est pas autorisée
- les fidèles remontent à l'avant en un rang par une allée et retournent par une autre allée. Ils

respectent toujours la distance prescrite d'1,50 mètre.

Le reste, nous le découvrirons au fur et à mesure de nos célébrations... calmement... sans stress mais avec le bon sens civique qui nous a habités durant tout ce temps de crise.

REPARTITION DES MESSES RETENUES DURANT CETTE PHASE DE REPRISE						
	Samedi			Dimanche		
Ancien horaire		17h00	18h30		9h00	10h30
Nouvel horaire transitoire	16h30 Messe lue	17h45 Messe chantée	19h00 Messe chantée	8h30 Messe lue	9h45 Messe lue	11h00 Messe chantée
1 ^{er} dimanche	Thieulain	Tourpes	Thieulain	Leuze	Tourpes	Leuze
2 ^{ème} dimanche	Blicquy	(Vx Leuze)	Blicquy	Leuze	(VxLeuze)	Leuze
3 ^{ème} dimanche	Chap-Oie	Pipaix	Chap-Oie	Leuze	Pipaix	Leuze
4 ^{ème} dimanche	Grandmetz	Willaupuis	Grandmetz	Leuze	Willaupuis	Leuze
ATTENTION : pas de Messe actuellement à Vieux-Leuze : la chapelle se trouve à l'intérieur de l'enceinte de l'hôpital psychiatrique; les règles strictes des établissements de soins (hôpitaux, maisons de repos...) sont toujours d'application						
NB : S'ajoute durant les mois d'été la messe de 17h00 à la Grotte de Chapelle-à-Wattines						

Le nombre de personnes – Faut-il réserver sa place ?

Certaines fabriques d'église proposent des feuillets pour réserver sa place. D'autres comptent sur le

bon sens des fidèles : s'il n'y a plus de place à telle messe, j'irai à la suivante dans la même église ou dans une autre église. En effet, étant donné que certaines églises

ne peuvent accueillir qu'un nombre restreint de fidèles (en fonction de la superficie), nous avons décidé de dédoubler toutes les Messes dans les clochers de l'entité de Leuze, de façon à permettre à tout fidèle de s'y rendre ; il y aura donc toujours 2 messes dans chaque église où il est prévu de célébrer lors d'un week-end. A la page précédente, vous trouverez un tableau reprenant l'horaire mis en place durant cette période de reprise des célébrations. Pour le premier week-end de reprise, vous trouverez un peu plus loin dans cette « Chronique » l'horaire particulier mis en place.

Et les autres célébrations ?

Toutes les célébrations peuvent reprendre, moyennant toujours certaines précautions qui nous ont été décrites pour chacune ; il serait évidemment trop long de tout énumérer ici.

Sachez simplement que les **Baptêmes** et les **Mariages** peuvent reprendre : il suffit de me contacter au 0479/62.66.20 ou patrickwillocq@skynet.be.

De même pour le **Sacrement de la Réconciliation** ou **l'Onction des Malades**.

La prière du **Chapelet** peut reprendre elle aussi dans les églises à condition de respecter les consignes de distanciation sociale et la procédure de nettoyage.

Concernant les **Messes dans les Maisons de repos ou à l'Hôpital psychiatrique** : ces établissements de soins vivent encore sous le régime de normes strictes et cela est bien compréhensible ; nous attendons donc le « feu vert » des directions respectives pour y retourner.

Les célébrations de **Funérailles** peuvent maintenant avoir lieu avec les mêmes normes que les célébrations dominicales.

Pour les célébrations des **Premières Communions** et du **Sacrement de la Confirmation** (avec Profession de Foi et Eucharistie), comme cela a été précisé voici plusieurs semaines, nous attendons le mois de septembre. Cependant, des dates seront bientôt communiquées.

*

A bientôt... à la joie de nous revoir autour de l'Autel de l'Eucharistie...

Abbé Patrick Willocq